CATALOGUE DE FORMATIONS 2020-2021







8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS Tél: 03 20 97 17 31 Mail: contact@campusformation.org N° SIRET: 880 408 398 00019 – APE: 8559A Enregistré sous le numéro 32591012759





INTRODUCTION

Qui sommes-nous?

L'Organisme de Formation CAMPUS, créé en 2020, est le centre de formation du GAPAS, (Groupement des Associations Partenaires d'Action Sociale), association loi 1901 proposant un accompagnement à près de 1 000 personnes en situation de handicap.

CAMPUS a été créé pour développer un projet pédagogique adapté aux besoins des professionnels et des directions d'établissements, et répondre aux attentes légitimes des personnes et leurs proches.

Notre but est de contribuer à l'amélioration des compétences et connaissances, individuelles et collectives des professionnels, des aidants pour optimiser la prise en compte des personnes dans leur environnement et selon une démarche inclusive.

Que proposons-nous?

- Des outils de réflexion et d'analyse face aux difficultés rencontrées par les équipes,
- Des formations de type professionnel en lien étroit avec les pratiques actuelles et leur évolution,
- Des formations au service des stratégies des administrateurs d'associations,
- Des projets à caractère social en vue de l'amélioration des conditions d'accueil et de la prise en charge du public accueilli au sein des établissements sociaux et médico-sociaux.

© Consultez le détail de nos formations page 10 à 51

Pourquoi choisir CAMPUS ?

Notre politique qualité repose sur la co-construction des prestations de formation et de conseil avec nos partenaires. Nous les adaptons aux attentes des équipes impliquées dans le quotidien, devant intégrer les évolutions et enjeux futurs.

- ✓ Pour être au plus proche des situations de travail, CAMPUS déploie ses actions avec les professionnels expérimentés du GAPAS et formateurs externes selon une approche engagée, suivant une pédagogie adaptée et enracinée dans les réalités.
- ✓ Pour répondre à vos attentes, CAMPUS construit ses formations selon vos spécificités : public, contexte, contenu ou lieu.
- ✓ CAMPUS vous accompagne dans toutes les étapes de votre projet.

Retrouvez-nous sur :

NOS LIEUX DE FORMATION

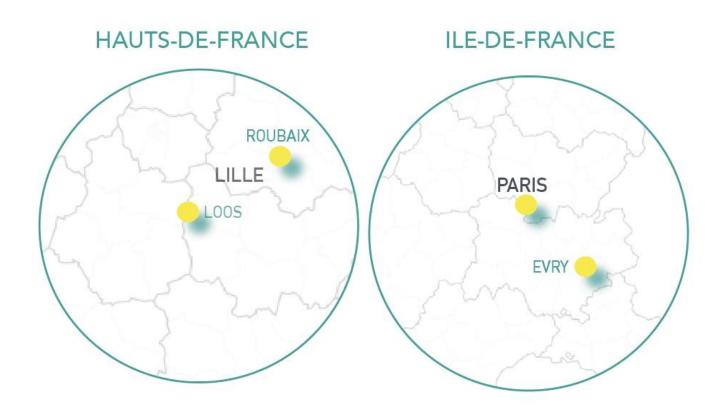
Et aussi dans vos locaux et/ou à distance en visio-conférence.

CNRHR La Pépinière 8 Allée André Glatigny 59120 - LOOS

CNRHR Robert Laplane 33 Rue Daviel 75013 - PARIS

Compagnie de l'Oiseau-Mouche 138 Grande Rue 59100 - ROUBAIX

IME Jean-Paul 29 Allée Boissy d'Anglas 91000 - EVRY



SOMMAIRE

INTRODUCTIO	N	2
NOS LIEUX DE	FORMATION	3
NOS FORMATI	ONS	5
AUTODETERMINA	ATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	6
	ACTIVITES DE SENSIBILISATION	
	ACTIVITES D'APPROPRIATION	
	ACTIVITES D'APPLICATION ET D'APPROFONDISSEMENT	
SITUATION DE HA	NDICAP, VALORISATION DES ROLES SOCIAUX ET QUALITE DE VIE	6
BIENTRAITANCE		6
ACCOMPAGNEME	ENT ET COMMUNICATION	6
ATOSTI – Accor	MPAGNEMENT A LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE DE SERVICES PAR LA TRANSITION INCLUSIVE	6
NOS PROGRAM	MMES DE FORMATIONS	7
ZOOM SUR L'A	UTODETERMINATION	8
AUTODETERM	INATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	. 10
SITUATION DE	HANDICAP, VALORISATION DES ROLES SOCIAUX ET QUALITE DE VIE	. 32
BIENTRAITANC	E	. 35
ACCOMPAGNE	MENT ET COMMUNICATION	. 39
ATOSTI		. 43
CONDITIONS	GENERALES DE VENTE	. 53
	CONIDIAN	



Autodétermination des personnes en situation de handicap

Activités de sensibilisation

Découvrir le concept d'autodétermination et sa pertinence pour les personnes en situation de handicap

- Se sensibiliser au développement de l'autodétermination des élèves présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme
- Se sensibiliser au développement de l'autodétermination des jeunes et des adultes en situation de handicap
- Se sensibiliser au développement de l'autodétermination de son enfant
- Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap

Activités d'appropriation

Comprendre ce qu'est l'autodétermination, ses différentes dimensions et ses enjeux pour les personnes en situation de handicap

- Le développement de l'autodétermination des élèves présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme
- Le développement de l'autodétermination des jeunes et des adultes en situation de handicap
- J'accompagne mon enfant dans l'exercice de son autodétermination

Activités d'application et d'approfondissement

Appliquer le concept d'autodétermination à son contexte particulier de pratique qui sont transférables vers d'autres contextes

- L'autodétermination, où en sommes-nous? Faire le point sur ses avancés au regard de l'autodétermination
- Développer des interactions et une communication qui favorise l'autodétermination
- Relever les défis spécifiques que pose l'autodétermination

Situation de handicap, valorisation des rôles sociaux et qualité de vie

Situation de handicap, valorisation des rôles sociaux et qualité de vie

La démarche d'inclusion sociale, implique non seulement un autre regard sur le handicap mais aussi des changements de pratiques. Nous vous invitons à comprendre ce qui produit le handicap et comment la valorisation des rôles sociaux peut améliorer la qualité de vie.

Bientraitance

- Sensibilisation Bientraitance
- Personnes Ressources Bientraitance

Le terme « Bientraitance » est très présent dans notre secteur et au cœur des préoccupations de l'ensemble des institutions des secteurs sanitaire, médico-social et social. Mais concrètement, comment promouvoir, développer, animer cette culture de la bientraitance au sein des structures ? Comment l'ancrer dans les pratiques ?

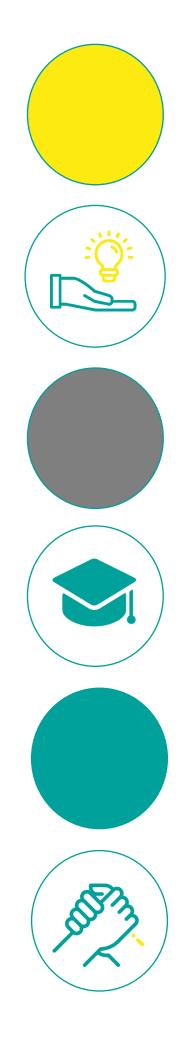
Accompagnement et communication

- Accès à l'information par le FALC
- Vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

ATOSTI – Accompagnement à la transformation de l'offre de services par la transition inclusive

- Connaissance du système ATOSTI
- Devenir conseiller de la démarche de transition inclusive
- Devenir coordonnateur de la démarche de transition inclusive

Nos programmes de formations



ZOOM SUR L'AUTODETERMINATION

L'autodétermination d'une personne est un besoin psychologique qui s'exprime tout au cours de la vie. Ce besoin est lié directement aux différentes formes de motivation qui se développeront chez une personne, et qui l'aideront à construire sa personnalité. Même une personne présentant des limites importantes a des préférences, des intérêts, qu'il est possible de reconnaître. Ce besoin d'autodétermination se manifeste à travers des actions observables qui traduisent la volonté d'exercer un certain contrôle sur le déroulement du cours de son quotidien. La reconnaissance et l'appréciation de ce type de comportement se font par le repérage des actions qui traduisent de l'autonomie, de l'autorégulation, de l'empowerment psychologique et de l'autoréalisation. L'exercice de comportements autodéterminés est influencé par les différents systèmes dans lesquels la personne évolue.

Notre modèle

L'offre de formation à l'autodétermination de la Chaire autodétermination et handicap et de CAMPUS Formation repose sur quatre grands objectifs :

- Renforcer les capacités de la personne en situation de handicap à s'autodéterminer
- → Développer des modalités d'accompagnement et créer des milieux de vie favorisant l'autodétermination
- Développer une culture d'organisation et des pratiques managériales et partenariales qui valorisent l'autodétermination
- Contribuer au développement d'une société inclusive permettant de s'autodéterminer.



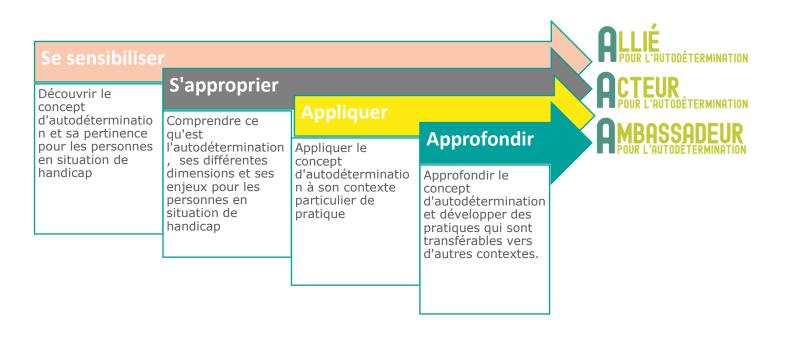
Ces quatre objectifs sont le fondement du *Modèle d'accompagnement à l'autodétermination*¹, un modèle qui s'appuie sur **les plus récentes connaissances scientifiques** disponibles sur l'autodétermination et plus de **10 ans d'expérience** de formation à l'autodétermination, en France et au Québec.

L'atteinte de ces objectifs passe par des interventions auprès de différents publics :

- Les personnes en situation de handicap
- Les familles et les proches
- Les professionnels de l'accompagnement et les autres acteurs interagissant directement avec les personnes en situation de handicap
- Les équipes d'encadrements (cadres, gestionnaires, etc.) au sein des organisations qui dispensent des services aux personnes en situation de handicap et leurs partenaires
- Toute personne ou tout groupe de la société civile ayant un rôle à jouer directement ou indirectement auprès des personnes en situation de handicap

Résolument pragmatiques, les activités de formation s'inscrivent dans une logique d'apprentissage, allant de la découverte du concept jusqu'à son approfondissement en vue de développer des pratiques qui peuvent se généraliser dans différents contextes.

Une formation inscrite dans un projet



9

Autodétermination des personnes en situation de handicap

Activités de sensibilisation

Sensibilisation au développement de l'autodétermination

Élèves présentant une DI ou un TSA

En présentiel ou à distance

En **présentiel** : 1 jour (7h) ou en **visio-conférence** : 3 séances (de 2h20)

Présentation

L'offre de formation à l'autodétermination repose sur un modèle qui s'appuie sur le plus récentes connaissances scientifiques disponibles sur l'autodétermination et plus de 10 ans d'expérience de formation, en France et au Québec.

Ce modèle repose sur quatre grands objectifs :

- Renforcer les capacités de la personne en situation de handicap à s'autodéterminer
- Développer des modalités d'accompagnement et créer des milieux de vie favorisant l'autodétermination
- Développer une culture d'organisation et des pratiques managériales et partenariales qui valorisent l'autodétermination
- Contribuer au développement d'une société inclusive permettant de s'autodéterminer.

Objectif

Découvrir le concept d'autodétermination et la pertinence d'y recourir pour les élèves présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

Contenu

- S1 : Le concept d'autodétermination
 - Ses origines
 - Sa définition
 - Ses composantes
 - Ses bénéfices pour l'élève
- S2 : Différentes conceptions de l'autodétermination
 - L'autodétermination comme principe d'intervention
 - L'autodétermination comme objectif d'intervention
 - o L'autodétermination comme capacité
 - L'autodétermination comme besoin
- S3 : Les principaux modèles explicatifs de l'autodétermination
 Les Activités pédagogiques favorisant l'autodétermination

Public : professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap. (25 personnes maximum)

Prérequis : aucun

Lieu

- dans nos locaux (à Roubaix, à Loos et à Evry) ou dans vos locaux (conditions à définir)
- en visio-conférence (« Zoom »)

Infos Covid:

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Dates: à définir

Modalités d'accès

Inscription obligatoire

<u>En visio</u> : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Contacter ngaudiere@campusformation.org

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale
- Utilisation de vidéos
- Échange et discussion en groupe
- Illustration à partir d'exemples

Intervenants

Martin CAOUETTE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire autodétermination et handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques. Formateurs qualifiés par la Chaire autodétermination et handicap du Québec à Trois-Rivières.

Modalité de validation

Évaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Appropriation ».

Assistance ressources et outils pédagogiques : ngaudiere@campusformation.org

Conditions:

160 € / Jour / Pers. - Groupe : nous consulter

Contact et informations

Nathalie GAUDIERE: 06.09.84.48.37 <u>ngaudiere@campusformation.org</u> Secrétariat: 06.73.42.95.06

Sensibilisation au développement de l'autodétermination

Jeunes et adultes en situation de handicap

En présentiel ou à distance

En présentiel: 1 jour (7h) ou en visio-conférence: 3 séances de 2h20

Présentation

L'offre de formation à l'autodétermination repose sur un modèle qui s'appuie sur le plus récentes connaissances scientifiques disponibles sur l'autodétermination et plus de 10 ans d'expérience de formation, en France et au Québec.

Ce modèle repose sur quatre grands objectifs :

- Renforcer les capacités de la personne en situation de handicap à s'autodéterminer
- Développer des modalités d'accompagnement et créer des milieux de vie favorisant l'autodétermination
- Développer une culture d'organisation et des pratiques managériales et partenariales qui valorisent l'autodétermination
- Contribuer au développement d'une société inclusive permettant de s'autodéterminer.

Objectif

Découvrir le concept d'autodétermination et la pertinence d'y recourir pour les personnes en situation de handicap.

Contenu

Le programme se décline ainsi :

- S1 : Le concept d'autodétermination : découvrir ses origines, sa définition, ses composantes et ses bénéfices pour la personne.
- S2 : Comprendre l'apport de l'autodétermination comme principe et objectif d'intervention.
 Référer à l'autodétermination comme capacité et besoin de la personne
- S3 : Intervenir dans une perspective d'autodétermination : les principaux modèles explicatifs. L'autodétermination aux différents temps de la vie.

Public : professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.

(25 personnes maximum)

Prérequis : aucun

Lieu:

- dans nos locaux (à Roubaix, à Loos et à Evry) ou dans vos locaux (conditions à définir)
- en visio-conférence (« Zoom »)

Infos Covid

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés.

Dates : à définir

Modalités d'accès :

Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Contacter ngaudiere@campusformation.org

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale
- Utilisation de vidéos
- Échange et discussion
- Illustration à partir d'exemples

Intervenants

Martin CAOUETTE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire autodétermination et handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques. Formateurs qualifiés par la Chaire autodétermination et handicap du Québec à Trois-Rivières.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Appropriation ».

Assistance ressources et outils pédagogiques : ngaudiere@campusformation.org

Conditions:

160 € / Jour / Pers. - Groupe : nous consulter

Prous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Contact et informations

Nathalie GAUDIERE: 06.09.84.48.37 <u>ngaudiere@campusformation.org</u> Secrétariat: 06.73.42.95.06 <u>atiteca@campusformation.org</u>

Secrétariat : 03.20.97.17.31

Sensibilisation au développement de

l'autodétermination de son enfant

En présentiel ou à distance

En présentiel : 1/2 jour (3h30) ou en visio-conférence : 2 séances de 1h45

Présentation

L'offre de formation à l'autodétermination repose sur un modèle qui s'appuie sur le plus récentes connaissances scientifiques disponibles sur l'autodétermination et plus de 10 ans d'expérience de formation, en France et au Québec.

Ce modèle repose sur quatre grands objectifs :

- Renforcer les capacités de la personne en situation de handicap à s'autodéterminer
- Développer des modalités d'accompagnement et créer des milieux de vie favorisant l'autodétermination
- Développer une culture d'organisation et des pratiques managériales et partenariales qui valorisent l'autodétermination
- Contribuer au développement d'une société inclusive permettant de s'autodéterminer.

Objectifs

Découvrir l'importance de l'autodétermination pour son enfant et se sensibiliser à différentes façons de la soutenir.

Contenu

- Le concept d'autodétermination
- Sa définition
- Ses composantes
- Repérer et comprendre les manifestations d'autodétermination de son enfant
- Différentes conceptions de l'autodétermination
- Illustration d'interactions avec son enfant favorisant l'autodétermination

Public: parents et proches aidants (25 personnes maximum)

Prérequis : aucun

Lieu

- dans nos locaux (à Roubaix, à Loos et à Evry) ou dans vos locaux (conditions à définir)
- en visio-conférence (« Zoom »)

<u>Infos Covid</u>:

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés.

Dates : à définir

Modalités d'accès

Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Contacter ngaudiere@campusformation.org

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain.

- Présentation magistrale
- Utilisation de vidéos
- Échange et discussion en groupe
- Illustration à partir d'exemples

Intervenants

Martin CAOUETTE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire autodétermination et handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques. Formateurs qualifiés par la Chaire autodétermination et handicap du Québec à Trois-Rivières.

Modalité de validation

Évaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement

A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Appropriation ».

Assistance ressources et outils pédagogiques : ngaudiere@campusformation.org

Conditions:

50 € / Pers. - Groupe : nous consulter

Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Contact et informations

Nathalie GAUDIERE: 06.09.84.48.37 ngaudiere@campusformation.org Secrétariat: 06.73.42.95.06 atiteca@campusformation.org

Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des PSH

En présentiel : 1 jour (7h) ou en visio-conférence : 3 séances de 2h20

Présentation

L'offre de formation à l'autodétermination repose sur un modèle qui s'appuie sur le plus récentes connaissances scientifiques disponibles sur l'autodétermination et plus de 10 ans d'expérience de formation, en France et au Québec.

Ce modèle repose sur quatre grands objectifs :

- Renforcer les capacités de la personne en situation de handicap à s'autodéterminer
- Développer des modalités d'accompagnement et créer des milieux de vie favorisant l'autodétermination
- Développer une culture d'organisation et des pratiques managériales et partenariales qui valorisent l'autodétermination
- Contribuer au développement d'une société inclusive permettant de s'autodéterminer.

Objectifs

Découvrir l'importance de son rôle de manager pour le développement d'une organisation qui favorise l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Contenu

- Le concept d'autodétermination
- Ses origines
- Sa définition
- Ses composantes
- Ses bénéfices pour les personnes en situation de handicap
- Différentes conceptions de l'autodétermination
- Le rôle du manager au regard de l'autodétermination des personnes en situation de handicap
- Les défis des professionnels à s'approprier des pratiques qui favorisent l'autodétermination
- La cohérence entre les pratiques d'intervention et les pratiques managériales
- Gestion du risque et autodétermination
- Pratique partenariale

Public : professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.(25 personnes maximum)

Prérequis : aucun

Lieu

- dans nos locaux (à Roubaix, à Loos et à Évry) ou dans vos locaux (conditions à définir)
- en visio-conférence (« Zoom »)

Infos Covid:

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Dates : à définir

Modalités d'accès

Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Contacter ngaudiere@campusformation.org

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale
- Utilisation de vidéos
- Échange et discussion en groupe
- Illustration à partir d'exemples

Intervenants

Martin CAOUETTE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire autodétermination et handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques. Formateurs qualifiés par la Chaire autodétermination et handicap du Québec à Trois-Rivières.

Modalité de validation

Évaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

Assistance ressources et outils pédagogiques : ngaudiere@campusformation.org

Conditions:

160 € / Jour / Pers. - Groupe : nous consulter

Plous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Contact et informations

Nathalie GAUDIERE: 06.09.84.48.37 ngaudiere@campusformation.org Secrétariat: 06.73.42.95.06

atiteca@campusformation.org

Autodétermination des personnes en situation de handicap

Activités d'application

Le développement de l'autodétermination

des élèves présentant une DI ou un TSA

En présentiel ou à distance

En présentiel : 2 jours (14h) ou en visio-conférence : 7 séances de 2h

Présentation

L'offre de formation à l'autodétermination repose sur un modèle qui s'appuie sur le plus récentes connaissances scientifiques disponibles sur l'autodétermination et plus de 10 ans d'expérience de formation, en France et au Québec.

Ce modèle repose sur quatre grands objectifs :

- Renforcer les capacités de la personne en situation de handicap à s'autodéterminer
- Développer des modalités d'accompagnement et créer des milieux de vie favorisant l'autodétermination
- Développer une culture d'organisation et des pratiques managériales et partenariales qui valorisent l'autodétermination
- Contribuer au développement d'une société inclusive permettant de s'autodéterminer.

Objectifs

S'approprier les différentes facettes du concept d'autodétermination.

Contenu

- Le concept d'autodétermination
- Ses origines et sa définition
- Ses composantes
- Ses bénéfices pour l'élève
- Différentes conceptions de l'autodétermination
- L'autodétermination comme principe d'intervention
- L'autodétermination comme objectif d'intervention
- L'autodétermination comme capacité et besoin
- Appropriation des principaux modèles explicatifs de l'autodétermination
- Le développement de l'autodétermination des élèves (les capacités)
- Le développement de situations pédagogiques favorisant l'autodétermination (environnement scolaire)
- Option possible : une troisième journée pour permettre une application du concept d'autodétermination à des situations concrètes vécues par les participants.

Public : professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.(25 personnes maximum)

Prérequis : aucun

Lieu

dans nos locaux (à Roubaix, à Loos et à Evry) ou dans vos locaux (conditions à définir) en visio-conférence (« Zoom »)

Infos Covid:

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Dates: à définir

Modalités d'accès

Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Contacter ngaudiere@campusformation.org

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale
- Utilisation de vidéos
- Échange et discussion en groupe
- Études de cas

Intervenants

Martin CAOUETTE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire autodétermination et handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques. Formateurs qualifiés par la Chaire autodétermination et handicap du Québec à Trois-Rivières.

Modalité de validation

Évaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Approfondissement ».

Assistance ressources et outils pédagogiques : ngaudiere@campusformation.org

Conditions

Contact et informations

Le développement de l'autodétermination des jeunes et des adultes en situation de handicap

En présentiel ou à distance

En présentiel : 2 jours (14h) ou en visio-conférence : 7 séances de 2h

Présentation

L'offre de formation à l'autodétermination repose sur un modèle qui s'appuie sur le plus récentes connaissances scientifiques disponibles sur l'autodétermination et plus de 10 ans d'expérience de formation, en France et au Québec.

Ce modèle repose sur quatre grands objectifs :

- Renforcer les capacités de la personne en situation de handicap à s'autodéterminer
- Développer des modalités d'accompagnement et créer des milieux de vie favorisant l'autodétermination
- Développer une culture d'organisation et des pratiques managériales et partenariales qui valorisent l'autodétermination
- Contribuer au développement d'une société inclusive permettant de s'autodéterminer.

Objectifs

• S'approprier les différentes facettes du concept de l'autodétermination.

Contenu

- Le concept d'autodétermination
- Ses origines et sa définition
- Ses composantes
- Ses bénéfices pour la personne
- Différentes conceptions de l'autodétermination
- L'autodétermination comme principe d'intervention
- L'autodétermination comme objectif d'intervention
- L'autodétermination comme capacité et besoin
- Appropriation des principaux modèles explicatifs de l'autodétermination
- L'autodétermination aux différents temps de la vie
- Outils d'évaluation et d'intervention
- Option possible : une troisième journée pour permettre une application du concept d'autodétermination à des situations concrètes vécues par les participants.

Public : professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.(25 personnes maximum)

Prérequis : aucun

Lieu

- dans nos locaux (à Roubaix, à Loos et à Évry) ou dans vos locaux (conditions à définir)
- en visio-conférence (« Zoom »)

Infos Covid:

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Dates: à définir

Modalités d'accès

Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Contacter ngaudiere@campusformation.org

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale
- Utilisation de vidéos
- Échange et discussion en groupe
- Études de cas

Intervenants

Martin CAOUETTE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire autodétermination et handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques. Formateurs qualifiés par la Chaire autodétermination et handicap du Québec à Trois-Rivières.

Modalité de validation

Évaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Approfondissement ».

Assistance ressources et outils pédagogiques : ngaudiere@campusformation.org

Conditions

160 € / Jour / Pers. - Groupe : nous consulter

Prous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Contact et informations

J'accompagne mon enfant dans l'exercice de son autodétermination

En présentiel ou à distance

En présentiel : 2 jours (14h) ou en visio-conférence : 7 séances de 2h

Présentation

L'offre de formation à l'autodétermination repose sur un modèle qui s'appuie sur le plus récentes connaissances scientifiques disponibles sur l'autodétermination et plus de 10 ans d'expérience de formation, en France et au Québec.

Ce modèle repose sur quatre grands objectifs :

- Renforcer les capacités de la personne en situation de handicap à s'autodéterminer
- Développer des modalités d'accompagnement et créer des milieux de vie favorisant l'autodétermination
- Développer une culture d'organisation et des pratiques managériales et partenariales qui valorisent l'autodétermination
- Contribuer au développement d'une société inclusive permettant de s'autodéterminer.

Objectifs

S'approprier les différentes facettes du concept de l'autodétermination.

Contenu

- Le concept d'autodétermination
- Ses origines et sa définition
- Ses composantes
- Ses bénéfices pour mon enfant
- Différentes conceptions de l'autodétermination
- L'autodétermination comme principe d'intervention
- L'autodétermination comme objectif d'intervention
- L'autodétermination comme capacité et besoin
- Appropriation des principaux modèles explicatifs de l'autodétermination
- L'autodétermination aux différents temps de la vie et la transformation de son rôle de parent
- La gestion du risque et le travail avec les professionnels

Option : une troisième journée pour permettre une application du concept d'autodétermination à des situations concrètes vécues par les participants à la formation.

Public: parents et proches aidants (25 personnes maximum)

Prérequis : aucun

Lieu

- dans nos locaux (à Roubaix, à Loos et à Evry) ou dans vos locaux (conditions à définir)
- en visio-conférence (« Zoom »)

Infos Covid:

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Dates: à définir

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Contacter ngaudiere@campusformation.org

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain.

- Présentation magistrale
- Utilisation de vidéos
- Échange et discussion en groupe
- Étude de cas

Intervenants

Martin CAOUETTE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire autodétermination et handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques. Formateurs qualifiés par la Chaire autodétermination et handicap du Québec à Trois-Rivières.

Modalité de validation

Évaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

Assistance ressources et outils pédagogiques : ngaudiere@campusformation.org

Conditions

100 € / Jour / Pers. - Groupe : nous consulter

Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Contact et informations

Autodétermination des personnes en situation de handicap

Activités d'application et d'approfondissement

L'autodétermination, où en sommes-nous ? Faire le point sur ses avancées au regard de l'autodétermination

En présentiel ou à distance

En présentiel : 1 jour (7h) ou en visio-conférence : 3 séances de 2h20

Présentation

L'offre de formation à l'autodétermination repose sur un modèle qui s'appuie sur le plus récentes connaissances scientifiques disponibles sur l'autodétermination et plus de 10 ans d'expérience de formation, en France et au Québec.

Ce modèle repose sur quatre grands objectifs :

- Renforcer les capacités de la personne en situation de handicap à s'autodéterminer
- Développer des modalités d'accompagnement et créer des milieux de vie favorisant l'autodétermination
- Développer une culture d'organisation et des pratiques managériales et partenariales qui valorisent l'autodétermination
- Contribuer au développement d'une société inclusive permettant de s'autodéterminer.

Objectifs

Faire le point au regard de ses avancées dans l'application du concept d'autodétermination.

Contenu

- Rappel des principaux concepts liés à l'autodétermination en fonction du contexte de pratique des participants
- Bilan des succès et des défis rencontrés au regard de l'autodétermination
- Projection des développements nécessaires pour approfondir les pratiques liées à l'autodétermination

Public : professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap (25 personnes maximum)

Prérequis : aucun

Lieu

- dans nos locaux (à Roubaix, à Loos et à Evry) ou dans vos locaux (conditions à définir)
- en visio-conférence (« Zoom »)

Infos Covid:

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Dates: à définir

Modalités d'accès

Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Contacter ngaudiere@campusformation.org

Méthodes Pédagogiques

- Présentation magistrale
- Activité d'analyse collective

Intervenants

Martin CAOUETTE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire autodétermination et handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques. Formateurs qualifiés par la Chaire autodétermination et handicap du Québec à Trois-Rivières.

Modalité de validation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement

Relance 6 à 18 mois après la formation pour s'assurer de l'application des connaissances dans la pratique.

Assistance ressources et outils pédagogiques : ngaudiere@campusformation.org

Conditions

Contact et informations

Développer des interactions et une communication qui favorise l'autodétermination

En présentiel ou à distance

En présentiel : 1 jour (7h) ou en visio-conférence : 3 séances de 2h20

Présentation

L'offre de formation à l'autodétermination repose sur un modèle qui s'appuie sur le plus récentes connaissances scientifiques disponibles sur l'autodétermination et plus de 10 ans d'expérience de formation, en France et au Québec.

Ce modèle repose sur quatre grands objectifs :

- Renforcer les capacités de la personne en situation de handicap à s'autodéterminer
- Développer des modalités d'accompagnement et créer des milieux de vie favorisant l'autodétermination
- Développer une culture d'organisation et des pratiques managériales et partenariales qui valorisent l'autodétermination
- Contribuer au développement d'une société inclusive permettant de s'autodéterminer.

Objectifs

Développer un mode de communication avec la personne en situation de handicap, qui favorise l'autodétermination.

Contenu

- Rappel du concept d'autodétermination
- Lien entre communication, interaction et l'autodétermination
- Différents repères pour favoriser la prise d'initiative et l'interaction en fonction des caractéristiques des personnes
- Mise en application et jeux de rôles

Public : professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap (25 personnes maximum)

Prérequis : aucun

Lieu

- dans nos locaux (à Roubaix, à Loos et à Evry) ou dans vos locaux (conditions à définir)
- en visio-conférence (« Zoom »)

Infos Covid:

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Dates: à définir

Modalités d'accès

Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Contacter ngaudiere@campusformation.org

Méthodes Pédagogiques

- Présentation magistrale
- Utilisation de vidéos
- Jeu de rôle

Intervenants

Martin CAOUETTE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire autodétermination et handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques. Formateurs qualifiés par la Chaire autodétermination et handicap du Québec à Trois-Rivières.

Modalité de validation

Évaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement

Relance 6 à 18 mois après la formation pour s'assurer de l'application des connaissances dans la pratique.

Assistance ressources et outils pédagogiques : ngaudiere@campusformation.org

Conditions

160 € / Jour / Pers. - Groupe : nous consulter

Prous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Contact et informations

Relever les défis spécifiques que pose l'autodétermination

En présentiel ou à distance

En **présentiel** ou en **visio-conférence** : durée variable selon le contexte et le projet (une étude est réalisée en amont de la formation)

Présentation

L'offre de formation à l'autodétermination repose sur un modèle qui s'appuie sur le plus récentes connaissances scientifiques disponibles sur l'autodétermination et plus de 10 ans d'expérience de formation, en France et au Québec.

Ce modèle repose sur quatre grands objectifs :

- Renforcer les capacités de la personne en situation de handicap à s'autodéterminer
- Développer des modalités d'accompagnement et créer des milieux de vie favorisant l'autodétermination
- Développer une culture d'organisation et des pratiques managériales et partenariales qui valorisent l'autodétermination
- Contribuer au développement d'une société inclusive permettant de s'autodéterminer.

Objectifs

Faire face à un ou plusieurs défis particuliers liés à l'autodétermination.

Contenu

Formation sur mesure permettant d'approfondir un défi spécifique lié à son contexte de pratique

Public : professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap (25 personnes maximum)

Prérequis : aucun

Lieu

- dans nos locaux (à Roubaix, à Loos et à Evry) ou dans vos locaux (conditions à définir)
- en visio-conférence (« Zoom »)

Infos Covid:

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Dates: à définir

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Contacter ngaudiere@campusformation.org

Méthodes Pédagogiques

- Présentation magistrale
- Utilisation de vidéos
- Échange et discussion en groupe
- Illustration à partir d'exemples

Intervenants

Martin CAOUETTE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire autodétermination et handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques. Formateurs qualifiés par la Chaire autodétermination et handicap du Québec à Trois-Rivières.

Modalité de validation

Évaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement

Relance 6 à 18 mois après la formation pour s'assurer de l'application des connaissances dans la pratique.

Assistance ressources et outils pédagogiques : ngaudiere@campusformation.org

Conditions

Contact et informations

Situation de handicap, Valorisation des rôles sociaux et Qualité de vie

Situation de handicap, Valorisation des rôles sociaux et Qualité de vie

Formation à distance

Présentation

Cette formation vise à permettre aux participants de comprendre et de mettre en application lors de leurs interventions, les trois modèles suivants : la Valorisation des rôles sociaux, le Processus du handicap et la Qualité de vie.

Objectifs

- Au terme de cette formation, les participants devraient atteindre les objectifs suivants :
- Comprendre les fondements et les principes de la valorisation des rôles sociaux, le processus de situation du handicap et ceux de la qualité de vie
- ➡ Maîtriser les principales dimensions de ces modèles
- Intervenir plus efficacement pour favoriser la réalisation de l'inclusion sociale.

Durée: 18 heures (en plusieurs séances)

Lieu et dates : en visio-conférence (« Zoom »), dates à définir

Public : professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.

Prérequis : aucun

Nombre de personnes : 10 à 15 personnes

Modalités d'accès

- Lien de connexion aux activités envoyé par mail
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Contacter ngaudiere@campusformation.org
- Matériel à prévoir
- Un PC avec un accès Internet (micro-casque recommandé)

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain.

Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation PowerPoint
- Études de cas et de situation
- Exercices
- Instruments de mesure des différents modèles
- Travail en sous-groupes
- Échanges avec le formateur

Contenu

Valorisation des rôles sociaux

- Quelques moments historiques importants
- Le rôle des perceptions
- Les effets de la dévalorisation sociale
- Valoriser une personne, qu'est-ce à dire ?
- Le rôle social : définition
- Les principes fondamentaux de la VRS
- De l'intégration physique à la participation sociale
- Applications au secteur de l'hébergement, du scolaire et du travail
- Intégration au projet de réalisation personnel
- Quelques réflexions

Situation de Handicap

- Origine et développement de la Classification
- Historique
- Bref aperçu de l'application de production du handicap dans quelques champs d'intervention
- Exercices d'intégration du langage
- La mesure des habitudes de vie : Enfants et adultes
- La mesure de la qualité de l'environnement
- Impact et enjeux sur le projet de réalisation personnel

Qualité de Vie

- Historique de la qualité de vie
- Principes de la qualité de vie
- Dimensions de la qualité de vie
- L'approche positive et qualité de vie
- Qualité de vie et plan de réalisation personnelle
- Quelques instruments de mesure
- Le développement prévisible du concept et des outils sur la qualité de vie

Partie 1: Situation de handicap (4h30)

Modalités	Contenus	Temps
Visioconférence avec le professeur avec le groupe entier	Présentation de situation de handicap de 14h à 16h	2h
2. Visioconférence en sous-groupes	Travail individuel (horaire à définir)	2h
Retour du professeur pour chaque sous-groupe	Évaluation normative des participants	30 mn

Partie 2: Valorisation de rôles sociaux (9h30)

Modalités		Contenus	Temps
4.	Visioconférence avec le professeur avec le groupe entier	Présentation de valorisation de rôles sociaux de 14h à 16h	2h x 2=4h
5.	Visioconférence en sous-groupes	Discussions sur des problématiques à traiter (horaire à définir)	2h30
6.	Évaluation du professeur pour chaque sous-groupe	Évaluation de travaux de sous-groupes	1 h
7.	Visioconférence avec le professeur avec le groupe entier	Rétroaction sur les travaux en sous-groupes Évaluation normative de sous-groupes de 14h à 16h	2h

Partie 3: Qualité de vie (4h)

Modalités	Contenus	Temps
8. Visioconférence avec le professeur avec le groupe entier	Présentation de qualité de vie de 14h à 16h	2h
9. Travail individuel avec exercice interactif sur le site de l'établissement	Réflexion sur des thèmes d'intégration	1 h
10. Retour du professeur pour chaque participant	Évaluation normative de travaux	1 h

^{*}Textes, exercices et évaluation normative : déposés dans un dossier partagé (lien envoyé par mail), à télécharger par les participants

Modalité de validation

Évaluation normative pour chacune des parties traitées

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants à travers un questionnaire dématérialisé, envoyé par mail à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement de parcours

Pour ceux qui en feront la demande par mail, un accompagnement à la prise en main de l'outil « Zoom » sera organisé quelques jours avant le début de la formation (non obligatoire)

Assistance (accès aux outils et/ou documents): ngaudiere@campusformation.org

Intervenant:

Mr Daniel BOISVERT : Directeur du Consortium National d'Expertise en Inclusion Sociale (CNEIS). Membre de l'Association Internationale de Recherche en faveur des personnes Handicapées Mentales. Auteur de nombreuses publications scientifiques

Conditions:

160 €/pers./jour Groupe: nous consulter

Prous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Contact et informations

Bientraitance

Sensibilisation bientraitance

En présentiel

En présentiel: 2 jours (14 h)

Présentation

Le terme de Bientraitance est très présent dans notre secteur et au cœur des préoccupations de l'ensemble des institutions des secteurs sanitaire, médico-social et social. Mais que met-on exactement derrière ces réalités ?

Objectif

- ➡ Maîtriser le cadre légal relatif à la thématique
- Etre capable d'évaluer la bientraitance au sein d'un établissement, en s'appuyant sur des méthodologies et outils adaptés à son contexte

Contenu

- Base juridique et éthique des notions de « Maltraitance / Bientraitance »
- Approche générale de la Maltraitance / Bientraitance
 - o Travail autour des représentations des professionnels sur la bientraitance / Maltraitance
 - Participation et accès à la citoyenneté des personnes accueillies
- Approche psychosociale de la notion de Maltraitance / Bientraitance
- Approche juridique de la Maltraitance / Bientraitance
- Démarche de Bientraitance à partir de la recommandation de la HAS en lien avec :
 - o La démarche qualité en ESSMS : contexte réglementaire, Différentes étapes...
 - Rôle et mission de la HAS
 - Présentation de la recommandation de bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre

Public : professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap (Cadres éducatifs, psychologues, éducateurs, moniteurs-éducateurs, AMP...)

12 personnes maximum

Prérequis : aucun

Lieu

Dans nos locaux (à Roubaix, à Loos et à Evry) ou dans vos locaux (conditions à définir)

Infos Covid:

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Dates: A définir Horaires: 9h-17h (pause déjeuner 1H)

Modalités d'accès

Inscription obligatoire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Contacter ngaudiere@campusformation.org

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais également un échange de pratiques et de mise en action.

- Apports théoriques : Présentation PowerPoint, vidéos, études de situations
- Apports pratiques : mise en pratique individuelle ou en sous-groupe
- Apports méthodologiques : outils de gestion de projet

Intervenants

Professionnels expérimentés : responsables qualité et développement et chargés de mission bientraitance

Modalités de validation

Évaluation des connaissances : en cours de formation, et quizz

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

A l'issue de cette formation, les participants pourront participer à un groupe de travail « Comité Bientraitance ».

Assistance ressources et outils pédagogiques : ngaudiere@campusformation.org

Conditions:

Contact et informations

Devenir personne ressource bientraitance

En présentiel

En présentiel: 4 jours (28 h)

Présentation

Le terme « Bientraitance » est très présent dans notre secteur et au cœur des préoccupations de l'ensemble des institutions des secteurs sanitaire, médico-social et social. Mais concrètement, comment promouvoir, développer, animer cette culture de la bientraitance au sein des structures ? Comment l'ancrer dans les pratiques ?

Objectif

- Connaître les missions de personne ressource bientraitance et situer son rôle en interface avec les différents acteurs de la structure et du GAPAS
- Promouvoir la bientraitance Développer une culture de la bientraitance au sein de son environnement et auprès de l'ensemble des parties prenantes
- ⇒ Maîtriser les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS ainsi que le cadre juridique

Contenu

- Jour 1 : Approche conceptuelle de la bientraitance/maltraitance
- Approche conceptuelle de la bientraitance et de la maltraitance
- Prévention et traitement de la maltraitance : approche juridique et méthodologique à partir de scénarios
- Jour 2 : S'outiller pour prévenir la maltraitance et promouvoir la bientraitance
- Les outils pour prévenir la maltraitance et promouvoir la bientraitance (les fiches d'évènements indésirables, l'organisation et le traitement des évènements indésirables)
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques sur la bientraitance
- Lien avec l'autodétermination
- Jour 3 : La personne ressource bientraitance : rôle et missions
- S'approprier les missions des personnes ressources bientraitance : connaître et communiquer sur sa mission
- Se positionner en tant que personnes ressources bientraitance (posture et le soutien aux professionnels dans la démarche bientraitance)
- Développer et animer une culture de la bientraitance : initier des projets et passer à l'action
- Jour 4 : Ancrage des pratiques et retour d'expérience
- Retour d'expérience sur la mission de personne ressource bientraitance
- Échange et ancrage de pratiques (outils utilisés, concepts à approfondir)
- Échanges sur les actions initiées par les stagiaires.

Public : professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap

(Cadres éducatifs, psychologues, éducateurs, moniteurs-éducateurs, AMP...)

12 personnes maximum

Prérequis : aucun

Lieu

Dans nos locaux (à Roubaix, à Loos et à Évry) ou dans vos locaux (conditions à définir)

Infos Covid:

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Dates: A définir Horaires: 9h-17h (pause déjeuner 1H)

Modalités d'accès

Inscription obligatoire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Contacter ngaudiere@campusformation.org

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais également un échange de pratiques et de mise en action.

- Apports théoriques : Présentation PowerPoint, vidéos, études de situations
- Apports pratiques : mise en pratique individuelle ou en sous-groupe
- Apports méthodologiques : outils de gestion de projet
- Intervenants
- Professionnels expérimentés : responsables qualité et développement et chargés de mission bientraitance

Modalités de validation

Évaluation des connaissances : en cours de formation, et quizz

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

A l'issue de cette formation, les participants pourront participer à un groupe de travail « Comité Bientraitance ».

Assistance ressources et outils pédagogiques : ngaudiere@campusformation.org

Conditions:

120 €/pers./jour Groupe: nous consulter

Plous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Contact et informations

Accompagnement et communication

Accès à l'information par le FALC

En présentiel

Présentation

L'accès à l'information est parfois difficile pour certaines personnes. La méthode FALC permet de produire une version simplifiée d'un texte afin que celui-ci puisse être compris par des personnes en difficulté.

Objectif pédagogique

A l'issu de la formation, les participants seront capables de rendre accessible l'information pour tous.

Contenu

Le programme se décline ainsi :

- Comprendre l'importance de l'accessibilité et de l'adaptation des documents (pour qui et pourquoi ?)
- Prendre connaissance des origines de la méthode et cadre législatif
- Connaître les règles européennes du FALC
- Produire un document FALC à partir d'un document support existant (transcription)
- Produire un document FALC sans document support (création)
- Légitimer sa place de porte-parole / coordinateur du FALC dans son établissement ou son service et sensibiliser l'ensemble de l'équipe
- Constituer et animer un groupe de création ou de transcription de documents FALC

Durée : 2 jours (14 heures) **Horaires :** 9h-17h (pause déjeuner 1H)

Dates: A définir

Lieu

Dans nos locaux (à Roubaix, à Loos et à Évry) ou dans vos locaux (conditions à définir)

Infos Covid:

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Public : toute personne souhaitant utiliser le FALC pour faciliter la compréhension de ses documents

(12 personnes maximum par groupe)

Prérequis : Aucun Modalités d'accès

Inscription obligatoire

Matériel à prévoir

Prévoir un ordinateur portable et un document personnalisé à adapter

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Contacter ngaudiere@campusformation.org

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale (PowerPoint)
- Échange et discussion
- Illustration à partir d'exemples et de documents divers
- Travaux en sous-groupes
- Mises en situation

Intervenant

Juliette, Elora et Cédric : professionnels de structures spécialisés dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Ils ont été formés à la méthode FALC et pratiquent quotidiennement. Passionnés par leur métier, ils partagent leurs savoir-faire auprès de leurs pairs.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances : lors des échanges, par la réalisation de documents et quizz

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par un temps d'échange lors de la clôture
- A travers un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant le début de la formation afin de connaître le profil de chaque participant et repérer éventuellement des sujets prioritaires.

Conditions:

Contact et informations

Sensibilisation à la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

En présentiel

Présentation

La prise en compte de la vie affective et sexuelle des personnes accueillies demeure compliquée pour certains professionnels. Ils sont confrontés à l'aspect juridique et humain qui les mettent parfois en difficulté.

Objectif

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'écouter et de comprendre les difficultés d'une personne en situation de handicap. Ils seront préparés pour l'accompagner à vivre sa vie intime, affective et sexuelle, tout en gardant une posture professionnelle et adaptée. Ils pourront ainsi mieux appréhender les situations rencontrées dans leur quotidien.

Durée: 2 jours (14 heures) en présentiel

Contenu

- Identifier les différents envies/besoins mais aussi difficultés des personnes accompagnées sur cette thématique
- Prendre connaissance du cadre législatif / guide des bonnes pratiques.
- Évaluer une situation étant définie comme étant source d'incompréhensions / de conflits au sein de l'équipe.
- Découvrir des outils de communication et de formation
- S'interroger sur la place du professionnel

Public : toute personne accompagnant une personne en situation de handicap : professionnels du médico-social (Cadres éducatifs, psychologues, éducateurs, moniteurs-éducateurs, AMP...).

(12 personnes maximum)

Prérequis : aucun

Lieu

Dans nos locaux (à Roubaix, à Loos et à Evry) ou dans vos locaux (conditions à définir)

<u>Infos Covid</u>:

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Dates: A définir Horaires: 9h-17h (pause déjeuner 1H)

Modalités d'accès

Inscription obligatoire

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Contacter ngaudiere@campusformation.org

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Apports théoriques : documents, vidéos, démonstrations
- Apports pratiques : ateliers pratiques, jeux, mise en situation
- Apports méthodologiques : échanges d'expériences

Intervenants

Gwendoline et Juliette : professionnelles diplômées du médico-social, exerçant depuis plusieurs années en qualité d'éducatrices spécialisées.

Modalité de validation

Évaluation des connaissances : lors des échanges pendant la formation, et par un quizz

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire, à l'issue de la formation

Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

Assistance ressources et outils pédagogiques : ngaudiere@campusformation.org

Conditions:

120 €/jour/personne - Groupe : nous consulter

Prous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Contact et informations

ATOSTI

Connaissance du système ATOSTI

En présentiel ou en visio

Présentation

Cette formation présente les divers aspects du guide ATOSTI visant à accompagner les opérateurs de services dans leurs démarches vers des services plus inclusifs. Elle aborde les processus mis en œuvre dans l'établissement, ses projets, ses principes et la satisfaction de personnes qui sont impactées ou qui contribuent à la transition inclusive.

Objectif

Sensibiliser les participants à une démarche structurée, menant l'établissement à construire un plan d'amélioration en vue de services plus inclusifs.

Compétences développées par cette formation

- Connaissance des valeurs et des principes d'action d'ATOSTI
- Compréhension des divers processus menant à la réflexion sur la qualité inclusive de l'offre de services d'un établissement ou d'une association

Durée : une journée en présentiel (6 h) ou trois sessions de deux heures en visioconférence.

Contenu

- Conception des assises du guide ATOSTI
 - o Méthodologie de recherche conceptuelle et empirique
 - o Étapes de l'identification de la problématique à la présentation de résultats
- Dimension de la transition inclusive
- Principes qui guident la transition inclusive
 - o de nature stratégique
 - o soutiens directs à la personne
 - o relatifs aux compétences et prestations professionnelles
 - o relatifs au partenariat
- Processus de la transition inclusive
 - Nature des processus
 - Orientations
 - o Sous-objectifs
 - Sources documentaires
 - Références
- Sondages auprès
 - o des personnes accompagnées
 - o des proches
 - o des professionnels
 - des partenaires
 - indicateurs de sondages
- Méthodologie d'accompagnement
 - Structure de réalisation suggérée

- Méthode d'évaluation de qualités normatives de processus
 - Méthodologie suggérée

Public : Professionnel ou gestionnaire intéressé pour connaître le guide ATOSTI. (15 personnes maximum)

Prérequis : Aucun

Lieu

- dans nos locaux (à Roubaix, à Loos et à Evry)
- dans vos locaux (conditions à définir)
- en visio-conférence (« Zoom »)

Infos Covid:

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Dates: à définir

Modalités d'accès

Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet filaire idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Contacter ngaudiere@campusformation.org

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale
- Utilisation de vidéos
- Échange et discussion en groupe
- Illustration à partir d'exemples

Intervenants

Mr. Daniel Boisvert, Ph. D., professeur et formateur dans les secteurs de la déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme et du handicap psychique.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle ou Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

Assistance ressources et outils pédagogiques : ngaudiere@campusformation.org

Conditions:

Contact et informations

Devenir coordonnateur de la démarche de transition inclusive

Présentation

En présentiel

Le guide ATOSTI, fort utile à un établissement ou une association dans sa démarche vers des services plus inclusifs, demande pour son utilisation une coordination de diverses opérations liées aux processus et aux sondages. Le coordonnateur, en plus d'avoir une vue d'ensemble des actions à mener, doit s'assurer du bon déroulement des opérations internes et de celles sollicitant les partenaires.

Objectifs de la formation

- Connaître la démarche de transition inclusive du guide ATOSTI
- S'approprier les outils pour la mise en œuvre et le suivi des actions dans son établissement ou association

Fonction du coordonnateur

- Comprendre les valeurs et principes d'Action du guide ATOSTI
- Planifier les différentes activités internes menant à l'élaboration du dossier ATOSTI
- Constituer et animer les équipes d'évaluation de l'offre de services
- Coordonner la réalisation de sondages et l'utilisation de résultats pour l'analyse de processus
- Faciliter l'analyse des divers processus à l'aide de sondages
- Superviser la mise en commun de diverses analyses d'équipe
- Coordonner l'élaboration du dossier de l'établissement ou de l'Association
- Voir à la préparation le plan d'amélioration de l'établissement ou de l'association

Durée : Deux jours en présentiel (12 h)

Contenu

- Présentation du guide ATOSTI
 - Objectifs poursuivis
 - o Normes et processus rattachés à la transformation de l'offre de services
 - Les étapes de mise en œuvre
- Analyse des processus
 - o Description d'un processus en fonction de la grille de présentation
 - o Identification des indicateurs disponibles
 - Évaluation du processus en fonction des qualités normatives
 - o Analyse du processus
- Formulation des objectifs d'amélioration
 - Caractéristiques d'un « bon » objectif : aspects théoriques
 - Exercices : identification d'objectifs à partir de l'évaluation effectuée
- Identification des indicateurs
 - o Définition et caractéristiques d'un « bon » indicateur :
 - Exercices: identification d'indicateurs
- Analyse de sondages

- Personnalisation et adaptation des questionnaires s'il y a lieu (ce qui est permis et ce qui ne l'est pas)
- Sondage auprès des personnes accompagnées
- Sondage auprès des familles et aux proches
- Sondage auprès des professionnels
- Sondage auprès des partenaires
- Interprétation de résultats
 - o Lecture des résultats : lesquels retenir
 - o Guide d'interprétation des résultats
- Rencontre avec les partenaires
 - Présenter les objectifs de l'inclusion sociale
 - Solliciter la participation et l'implication des partenaires
 - Attitudes à privilégier
 - Retombées du projet sur la communauté
- Interface avec son conseiller
 - Précision des rôles distinctifs conseiller/coordonnateur
 - Établissement du plan de travail et échéancier

Public: Gestionnaire avec expérience dans une association ou un établissement médico-social.

(10 personnes maximum)

Prérequis:

- Connaitre le fonctionnement d'un établissement médico-social
- Être gestionnaire de services depuis trois ans
- Être mandaté par son établissement ou association

Lieu

dans nos locaux (à Roubaix, à Loos et à Evry) ou dans vos locaux (conditions à définir)

Infos Covid:

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Dates: à définir

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Contacter ngaudiere@campusformation.org

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale
- Utilisation de vidéos
- Échange et discussion en groupe
- Illustration à partir d'exemples

Intervenants

Mr. Daniel Boisvert, Ph. D., professeur et formateur dans les secteurs de la déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme et du handicap psychique.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

Assistance ressources et outils pédagogiques : ngaudiere@campusformation.org

Conditions:

160 € / Jour / Pers. - Groupe : nous consulter

PNous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Contact et informations

Devenir conseiller de la démarche de transition inclusive ATOSTI

Présentation

En présentiel

Cette formation est destinée au développement des connaissances et habilités de personnes d'expérience appelées à conseiller les établissements et les associations via les coordonnateurs de la démarche ATOSTI.

Objectifs

- Manifester une maîtrise du guide ATOSTI pour soutenir la démarche d'autoévaluation auprès des coordonnateurs
- Représenter le GAPAS pour l'ensemble de la démarche

Fonction du conseiller

- Porter les valeurs du guide ATOSTI et de l'inclusion sociale
- Représenter le Campus-Formation dans l'accompagnement des établissements ou associations
- Donne son avis aux coordonnateurs sur diverses étapes de la démarche, soit :
 - Interprétation des différents concepts du guide ATOSTI
 - o Compréhension des enjeux de l'autoévaluation par le guide ATOSTI
 - Élaboration d'un échéancier de réalisation
 - Élaboration d'un échéancier de réalisation
 - Constitution des équipes d'analyse
 - Interprétation des résultats de sondages
 - o Analyse des processus selon les qualités normatives
 - Examen des processus par l'utilisation de résultats
 - Élaboration du dossier de l'établissement ou de l'Association
 - Constitution du plan d'amélioration.
 - Faire rapport du déroulement de la démarche d'autoévaluation auprès de Campus-Formation.

Durée: Trois jours en présentiel (18h)

Contenu

- Présentation du guide ATOSTI
 - Objectifs poursuivis
 - o Normes et processus rattachés à la transformation de l'offre de services
 - Les étapes de mise en œuvre
- Les exigences du cadre normatif
 - o Dimensions de la transition inclusive
 - Principes directeurs du guide
 - Organisation et la structure de processus
 - Organisation et la structure de sondages
- Rôle et fonctions du conseiller
 - o Leader des démarches de transition inclusive
 - o Approche politique du rôle
 - o Fonction conseil en regard du coordonnateur
 - o Fonction évaluation des processus et de sondages
 - o Connaissance approfondie du guide ATOSTI et de l'audit interne
- Méthodologie d'accompagnement du coordonnateur
 - o structure de réalisation suggérée

- o portrait de l'association ou de l'établissement
- type de services offerts
- o caractéristiques de personnes accompagnées
- o ressources humaines
- o projets ayant contribué à la transition inclusive de personnes accompagnées
- o planification de projets futurs
- Analyse de résultats de sondages
 - o sondages auprès des personnes accompagnées, des proches et de la famille
 - o méthodologie suggérée
 - o sondage auprès des professionnels
 - o méthodologie suggérée
 - sondage auprès des partenaires
 - o méthodologie suggérée
- Analyse de processus
 - Description d'un processus en fonction de la grille de présentation
 - o Identification des indicateurs disponibles
 - o Évaluation du processus en fonction des qualités normatives
 - Analyse du processus
- Méthode d'évaluation de qualités normatives de processus
 - Nature de normes
 - o Méthodologie suggérée
- Évaluation des obligations légales et réglementaires
 - Cotation de « ORL »
- Évaluation des qualités normatives de processus
 - Système d'appréciation de qualités normatives
 - Justification à l'appui de cotes
- Les rencontres avec le coordonnateur
 - Nature des rencontres
 - o Préparation des rencontres
 - Communication des résultats
 - Climat organisationnel prévalent
 - Implication de la direction
 - Planification de la démarche interne
- Questions éthiques
 - o Respect de la confidentialité
 - o Attitudes requises du conseiller
 - Écoute et respect de acteurs à la démarche
 - Gestion de conflits

Public:

- Gestionnaire de direction d'une association ou établissement médico-social
- Gestionnaire en établissement de la démarche qualité
- Trois années d'expériences comme gestionnaire d'une association ou établissement médicosocial.

(10 personnes maximum)

Prérequis:

- Partager les valeurs et les objectifs de l'inclusion sociale
- Montrer de l'intérêt en regard de la démarche de transition inclusive

Lieu

dans nos locaux (à Roubaix, à Loos et à Evry) ou dans vos locaux (conditions à définir)

Infos Covid:

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Dates: à définir

Modalités d'accès

Inscription obligatoire

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Contacter ngaudiere@campusformation.org

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale
- Utilisation de vidéos
- Échange et discussion en groupe
- Illustration à partir d'exemples

Intervenants

Mr. Daniel Boisvert, Ph. D., professeur et formateur dans les secteurs de la déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme et du handicap psychique.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation) Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un guestionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

Assistance ressources et outils pédagogiques : ngaudiere@campusformation.org

Conditions:

160 € / Jour / Pers. - Groupe : nous consulter

Plous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Contact et informations



Si vous désirez connaitre les dates de formations, veuillez contacter Nathalie Gaudière, Chargée de l'ingénierie de formation de CAMPUS, à l'adresse suivante : ngaudiere@campusformation.orq.

Vous avez des projets personnalisés?

N'hésitez pas à nous contacter nous aurons plaisir à vous accompagner.

Nathalie GAUDIERE: 06.09.84.48.37

ngaudiere@campusformation.org



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Inscription

L'inscription peut être effectuée par mail ou par courrier postal en renvoyant soit :

- le bulletin d'inscription dument rempli et signé. Pour être valide, l'inscription doit impérativement être accompagnée du règlement
- le devis signé et complété de la mention « Bon pour accord » dans lequel les conditions de règlement sont précisées.

A réception, une confirmation d'inscription est envoyée par mail. Au plus tard 8 jours avant le démarrage de la formation, le stagiaire reçoit le programme, accompagné des modalités pratiques (lieu, horaires) et d'éventuels documents pédagogiques (questionnaires, articles...).

Conditions de règlement :

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement de la formation par chèque à l'ordre de CAMPUS.

Pour les projets spécifiques ayant fait l'objet d'un devis, le règlement doit être effectué selon les modalités prévues.

Attestation de présence

Chaque stagiaire doit signer, au début de chaque demi-journée de formation, la feuille d'émargement.

Une attestation de présence individuelle est remise au stagiaire, en main propre, en fin de formation. Un second exemplaire est adressé à l'établissement lors de l'envoi de la facture.

Normes sanitaires.

Toutes les formations se déroulent en respectant les normes et obligations sanitaires en vigueur (ex, COVID 19). Les stagiaires s'engagent à respecter la législation et consignes du lieu d'accueil.

Facturation

Tous les prix indiqués sont nets de taxe.

La restauration, les transports, l'hébergement ne sont pas inclus dans le prix de la formation.

Tout stage de formation commencé est dû en totalité.

A l'issue de la formation, le commanditaire reçoit une facture.

Annulation

Annulation du fait de CAMPUS

CAMPUS se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation quand les conditions de réalisations du stage ne sont pas réunies, notamment si le nombre d'inscrits est jugé insuffisant. Il informe par mail les personnes inscrites au plus tard 10 jours calendaires avant le début du stage.

Le remboursement intégral des frais d'inscription est alors effectué.

Annulation du fait du stagiaire

Toute annulation d'inscription doit être impérativement signifiée par écrit, mail ou courrier postal. A défaut, la totalité du coût de la formation est facturée.

- ° si l'annulation intervient 10 jours calendaires au plus tard avant le début de la formation, celle-ci n'entrainera aucune facturation et un remboursement du règlement sera effectué.
- ° si l'annulation intervient moins de 10 jours calendaires avant le début de la formation, CAMPUS FORMATION se réserve le droit à titre d'indemnité forfaitaire de facturer la totalité du coût de formation. Cette facturation au titre d'indemnité forfaitaire ne peut pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

Responsabilité

Pendant la durée de la formation les stagiaires, sont couverts par leur responsabilité civile personnelle ou celle de leur employeur.

Litige

En cas de litige et de non conciliation le tribunal d'instance correspondant à la domiciliation de CAMPUS est reconnu comme seul compétent.

Déclaration d'activité de CAMPUS : enregistrée sous le numéro 32591012759 auprès du Préfet de la Région des Hauts de France

Pour tout renseignement complémentaire ou demande spécifique, l'équipe de CAMPUS est à votre disposition :

CAMPUS

8, allée André GLATIGNY Rue Paul DOUMER 59120 LOOS

Tél: 03 20 97 17 31

Secrétariat : contact@campusformation.org



Accéder au formulaire d'inscription* *(Format PDF à imprimer)

https://drive.google.com/file/d/1gU4Z0mgD3Wqv6jpeW8cNtDdW0MDw4QP/v

BULLETIN D'INSCRIPTION

La Formation		
Intitulé :		
Dates :		
Nombre d'inscrits :		
Participants		
Nom Prénom		Fonctions
-		-
-		-
_		_
- -		- -
-		-
-		-
-		-
-		-
-		-
-		-
-		-
-		_
_		_
	l	
Votre établissement		
Raison sociale :		
Activité :		
Contact établissement :		
Nom et qualité :		
Adresse Postale :		
Adresse de facturation :		
Téléphone :		
Mail:		
Informations complémentaires :		
'		
l'ai pris connaissance des cond	ditions générales de vente	e ci-jointes.
Date :		Nom, Fonction (cachet de l'établissement)

A retourner par courrier postal :

CAMPUS

8, allée André GLATIGNY Rue Paul DOUMER 59120 LOOS

Ou par mail à :

contact@campusformation.org

NOS DEFIS ET NOS RESSOURCES

Initiatives

Vision commune

Former les étudiants

Lâcher prise

Encourager

Redonner du sens

Développer des projets

Confiance en soi

Être capable d'accueillir La temporalité

Ne pas se précipiter

Convaincre

Partenariat

Trouver sa place Être pugnace Voir le potentiel

Prendre le temps

Usager au centre

Observation

Innover

Changer les mentalités La famille

Lâcher toute la puissance

Sensibiliser nous même

Remise en question

Oser

Environnement de la personne

Accompagner les craintes

Inclusion

Croyances ancrées







